

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

ABONNEMENTS

SUISSE Un an : 5 fr. 50 (avec Bulletin officiel 7 fr. 50)
Abonnements pris à la poste 20 ct. en plus
Etranger : 15 fr. par an. (Avec Bulletin 18 fr. par an)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de Chèques postaux II. 458

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES

Canton : 10 ct. — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace
S'adresser à **Publicitas**, S. A. Suisse de Publicité
ou à l'Administration du Confédéré

Bulletin de la guerre

18 janvier.

La violation du territoire suisse (??)

Comme on continue, surtout en France, de se préoccuper de la possibilité d'une diversion allemande par la Suisse, le colonel Feyler consacre à cette éventualité, qui le trouve plutôt optimiste, le premier Paris du *Journal* de mardi :

« En exprimant cette opinion, dit notre concitoyen, je ne me place pas, naturellement, sur le terrain du droit et du désir que pourrait éprouver *in extremis* le gouvernement allemand de ne pas le violer. Ce qui a été fait en Belgique peut tout aussi bien être fait en Suisse. Dès l'instant que nécessité ne connaît pas de loi, l'inviolabilité des frontières dépend de l'intérêt qu'a un état-major à ne pas les violer. Même les déclarations contraires, officielles ou non, ne sauraient être acceptées pour bon argent que dans les limites de cet intérêt. Les représentants de l'Allemagne ne prévenaient-ils pas les autorités belges de leurs innocentes intentions au moment même où les troupes d'invasion franchissaient la frontière? Le téléphone n'accepte-t-il pas partout ce qu'on le charge de transmettre ?

« La mission d'un état-major est de se garder contre toute éventualité, même invraisemblable. On comprend donc les mesures dont on parle un peu partout, entre autres en Suisse et en Italie, et qui ont trait à l'hypothèse d'une violation de la neutralité helvétique par l'Allemagne. Mais si je doute de cette violation, c'est précisément parce que je me mets au point de vue de l'Allemagne elle-même, et que je la considère comme contraire aux intérêts allemands.

« Je constate d'abord que l'entreprise serait de vaste envergure. Il ne peut être question de tourner simplement Belfort par le Jura badois et bernois. Le détachement d'armée qui poursuivrait cette opération-là aurait l'armée suisse sur son flanc gauche et sur ses derrières, et encore que cette armée ne soit pas celle d'une grande puissance, 250.000 hommes de première ligne constituent, néanmoins, un facteur qu'un général ne peut éliminer. Il faudrait donc une invasion empruntant tout le front du Rhin suisse, c'est-à-dire l'espace du lac de Constance à Bâle, et l'occupation du plateau suisse entre le Rhin et les Alpes, pour aller saisir les passages du Jura neuchâtelois, au cas d'une marche sur la France, ou les passages des Alpes centrales au cas d'une marche contre l'Italie.

« Je ne prétends nullement que cette action préliminaire soit d'une exécution impossible.

Je sais que l'armée suisse ne reculerait pas d'une semelle devant son devoir ; mais je ne sais pas si une offensive en masse, comme celle dont la Belgique a été le théâtre, ou devant laquelle l'armée roumaine a été obligée de rétrograder, ne contraindrait pas l'armée suisse à des combats en retraite, si elle restait livrée à ses seules ressources. Mais, à ce moment, que se passerait-il ? La Suisse devenant théâtre belligérant, son territoire entrerait coûte que coûte dans les combinaisons de la stratégie. Une armée allemande cherchant les passages du Jura aurait non seulement à lutter sur un terrain extrêmement mal commode, défendu par des soldats qui le connaissent bien, mais elle aurait l'Italie sur son flanc gauche ; et si elle cherchait plutôt les passages des Alpes et le sud, elle aurait les Anglo-Français dans son flanc droit. Dans les deux alternatives, les liaisons entre Italiens et Anglo-Français seraient aisées par la vallée du Rhône et le Simplon.

« On voit l'ampleur que, de fil en aiguille, devrait revêtir l'opération. Ce ne serait plus une force de 250.000 hommes à bousculer en quelques jours, ce serait une immense entreprise stratégique à mener à bien, la lutte étendue sur un nouveau front de plus de 200 kilomètres, suivant, de Bâle au Tyrol, l'équerre du Jura et des Alpes, et l'appoint donné aux Alliés d'une armée de 250.000 hommes suivie de ses réserves. Véritablement, l'intérêt militaire de l'Allemagne n'est pas d'adopter une combinaison aussi risquée, pour aboutir, une fois la Suisse traversée, à de nouvelles batailles, devant le plateau de l'est français, ou à la sortie étroite des défilés alpins de la plaine lombarde.

« J'ajoute que ce n'est pas davantage son intérêt politique. Il ne faut pas s'y tromper ; la violation de la neutralité belge est actuellement ressentie en Allemagne comme une écharde aiguë dans la chair. On y sent bien l'énormité de la faute commise. La preuve en est fournie par la peine infinie que prend l'autorité gouvernementale pour s'en excuser en soutenant contre vent et marée que la Belgique a commencé et que l'agneau a voulu manger le loup. Ce n'est pas sans motif que la presse allemande nie aujourd'hui la théorie des « chiffons de papier ». L'Allemagne a envahi la Belgique parce qu'elle a cru à la victoire couvrant l'ignominie du procédé, et parce qu'elle a estimé que la possession de la côte maritime valait l'atteinte au droit dont le fort n'a pas à se préoccuper. Elle préparait déjà la guerre de demain et l'abaissement de la Grande-Bretagne succédant à l'abaissement de la France.

« La Suisse ne peut rien lui valoir de pareil ; elle ne peut même rien lui valoir qu'une

victoire sur les Alliés ne lui procurerait sans toucher à la Suisse : le marché commercial et industriel. A cet égard, son intérêt est bien plutôt dans la paix avec la Suisse que dans la guerre. »

La Grèce cède

La presse de tous les pays déborde depuis quelques jours de commentaires sur les notes échangées à propos des propositions de paix ainsi que d'autres commentaires sur ces commentaires divers. En Allemagne, on menace les Alliés des plus redoutables calamités pour ne pas avoir agréé les offres « si généreuses » que Guillaume II leur adressait.

Le roi de Grèce ayant déclaré accepter le nouvel ultimatum des Alliés, quoique avec des *mais* et des *si*, les ministres de l'Entente ont adressé, le 13 janvier, au gouvernement grec, une nouvelle note contenant ce qui suit :

Les ministres alliés ayant communiqué à leurs gouvernements la note grecque du 28 décembre ont reçu l'ordre de faire connaître au gouvernement grec que, tout en prenant acte de son adhésion aux mesures militaires réclamées par la note du 6 janvier, les gouvernements alliés ne sauraient accepter cette réponse à certaines demandes de la note du 31 décembre, avant d'avoir obtenu des précisions sur les points suivants :

1. Malgré les engagements pris par les Alliés de rendre les contrôles aussi peu gênants que possible, les Alliés ne peuvent admettre aucune restriction du gouvernement grec pouvant en compromettre l'efficacité.
2. Les Alliés insistent sur l'exécution immédiate et sans condition de la promesse de libération des personnes détenues pour des motifs politiques.
3. Les Alliés ne peuvent s'engager, en raison du caractère spécial de l'enquête prévue au paragraphe 3 de la note du 31 décembre, à ce que les indemnités à allouer à la suite de cette enquête soient fixées d'après les dispositions de la législation grecque.

Le blocus ne pourra être levé qu'après une acceptation précise et formelle de ce qui précède ainsi qu'à toutes les demandes des Alliés et l'accomplissement des conditions d'exécution indiquées dans la note du 31 décembre.

Le gouvernement grec a répondu qu'il n'entendait pas apporter de restrictions à l'acceptation des demandes formulées par les Alliés. Il adhère aux précisions énoncées par les Alliés 1 et 3 de la note. Il accepte également le contenu du paragraphe 2, soit la libération de détenus politiques et prend acte des déclarations des Alliés sur la levée du blocus.

La défense de la Roumanie

L'avance des Germano-Bulgares en sol roumain semble cette fois enrayée en dépit de quelques succès de détail. La ligne de défense est la rivière du Sereth qui descend

de la Bukovine et traverse la Moldavie du Nord au Sud avant de tomber dans le Danube.

L'ennemi, dit le dernier communiqué russe, a attaqué les Roumains au sud-ouest de Pralea, à dix-huit verstes au sud du confluent des rivières Kasiena et Trotus, mais une contre-attaque le rejeta en désordre.

Par une attaque nocturne, nos éléments ont réussi à déloger les Allemands de Gerlesci, au sud-ouest de l'embouchure de la Rymnik, capturant deux mitrailleuses, mais une contre-attaque de forces supérieures nous força à évacuer le village occupé.

Une attaque allemande au sud-est de Gerlesci a été arrêtée par notre feu.

Nos éléments, après une préparation d'artillerie, ont pris d'assaut le village de Vedeni, à dix verstes au sud-ouest de Galatz. L'ennemi ayant reçu des renforts, après un feu d'artillerie en rafale, ouvrit lui-même l'offensive afin de reprendre Vedeni. Ses formations compactes, prises sous notre feu concentré, ont subi de grandes pertes et ont été arrêtées avant d'atteindre nos tranchées.

Les communiqués allemands sont tenus de reconnaître les difficultés auxquelles finissent par se heurter les envahisseurs.

Entre les vallées de Kassinu et de Susita, disent-ils, les Russes et les Roumains ont continué, avec de fortes masses, opiniâtement leurs attaques contre les positions de hauteur que nous leurs avons arrachées dans les derniers combats. Ils ont réussi à prendre pied sur un sommet.

Dans tous les autres endroits, ils ont été rejetés de façon sanglante avec de grandes pertes.

Dans les bas-fonds marécageux de Braïla et de Galatz, des éléments turcs avancés près de Vedeni ont été, en présence de forces ennemies supérieures, selon l'ordre donné, retirés sur la ligne de défense principale.

En Mésopotamie

On signale de nouveaux progrès britanniques sur le Tigre et dans la région de Kut-el-Amara en Mésopotamie, quoique le sol détrempe gêne les opérations.

« Le 11 janvier, dit le bulletin anglais, notre cavalerie s'est emparée de Hai, ville riveraine de Shatt-el-Hai, enlevant des fusils, des munitions et des approvisionnements. Nous avons canonné et coulé, sur le Tigre, quatre embarcations, dont une transportant des troupes.

« Les 11, 12 et 13 janvier, à l'est et à l'ouest de Kut-el-Amara, nous avons fait de nouveaux progrès sur la rive droite du Tigre. Nous nous sommes emparés de deux mitrailleuses, de deux mortiers de tranchées, de bombes et de fusils.

« Sauf une petite bande de terrain, dans la boucle du Tigre, au nord-ouest de Kut-el-Amara, toute la rive droite du Tigre, à l'est du Shatt-el-Hai, est déblayée de forces ennemies. »

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Oelmann-Lévy, éditeur à Paris

L'Ennemi

par
MARY FLORAN

Intérieurement, madame d'Averjean haussa les épaules, mais, extérieurement, elle sourit.

Pourtant Odile sentait bien, en toutes choses, la désapprobation secrète de sa mère, et elle lui en voulait un peu. Parfois, même, elle la lui reprochait.

Lorsque, la journée achevée, elles se retrouvaient seules dans leurs chambres, Odile, bien souvent, venait dans celle de sa mère, causer des faits de la journée. Madame d'Averjean se couchait et sa fille s'attardait longuement à son chevet. Naturellement, le fiancé faisait le fond de tous ses entretiens.

— Otto a dit ceci, Otto a fait cela, racontait la jeune fille.

Madame d'Averjean appréciait, mais rarement pour approuver. Elle était trop sincère, naturellement, pour dissimuler son impression, et trop habituée à

la révéler loyalement à sa fille pour s'arrêter au calcul qui la lui eût fait cacher, afin de se rendre Odile plus favorable.

« Ce sont des ménagements, pensait-elle, qu'on prend dans le monde, mais qui n'ont pas cours entre une mère et une fille. La vérité seule doit régner entre elles. »

Quelquefois, pourtant, madame d'Averjean essayait d'en atténuer l'expression dans sa crainte de céder à un parti pris contre lequel elle se tenait en garde. Elle se reprochait, alors, la sévérité qu'elle apportait à juger Otto, voulant, elle aussi, ne s'arrêter qu'à ses qualités, mais c'était plus fort que sa volonté : la différence de sa nature, de son éducation, de ses tendances avec les siennes, le lui rendait étranger au point d'en être hostile.

— Mère, lui dit-elle un jour, pourquoi n'aimez-vous pas Otto ?

— Je ne l'aime pas !... répondit madame d'Averjean, est-ce bien cela qu'il faut dire ?... Il ne me plaît pas, plutôt, et cela ne se commande pas, mais je n'ai aucun mauvais sentiment à son égard.

— Je le sais, mais enfin, pourquoi ne vous plaît-il pas ? Vous conviendrez avec moi qu'il est très joli garçon ?

— Il est surtout très bel homme, rectifia madame d'Averjean, cela, je te le concède volontiers.

— Et vous m'avez dit vous-mêmes, en certaines occasions, que vous le trouviez bon ?

— Je lui crois du cœur, en effet.

— Et vous m'accordez qu'il est intelligent ?

— Il est très intelligent.

— Alors, qu'est-ce qui ne vous plaît pas en lui ? Son éducation est irréprochable. Je vous ai vue parfois éprouver une sympathie, même très vive, pour des gens qui n'avaient pas, au même degré que lui, toutes ses qualités. Pourquoi n'avez-vous pas pour lui des sentiments pareils ?

— Mon enfant, je te l'ai déjà dit, la sympathie ne se commande pas. Je rends justice aux dons naturels de ton fiancé et au développement qui en est de son fait, je l'apprécie, je l'estime, mais... mais il ne m'eût pas conquise !

— Et tout cela, fit Odile éternée, tout cela parce qu'il n'est pas Français !...

— Peut-être, dit madame d'Averjean, rêveuse et attristée, peut-être ?...

— Pourquoi s'arrêter à cette question secondaire, reprit Odile de plus en plus agacée, les qualités d'un homme ne tiennent pas à sa patrie. Il y a des chenapans en France... il y a des héros en Allemagne, et inversement.

— C'est évident, répondit madame d'Averjean.

— Alors ?

— Alors, il se peut que la différence d'origine, de race, entraînant des sentiments et des habitudes qui ne sont pas les nôtres, m'éloigne de monsieur de Brück. Je te le répète, c'est involontaire, c'est irraisonné. C'est une tendance contre laquelle je lutte, et que je m'efforce de ne laisser paraître en

rien, donc tu ne peux m'en savoir mauvais gré.

Evidemment non, cela n'était pas permis à Odile, mais, contristée, elle ne répondit pas à sa mère, et l'abîme se creusait chaque jour entre ces deux femmes qui, pourtant, s'aimaient profondément.

Jamais la jeune fille n'avait fait part à son fiancé de l'hostilité cachée de sa mère. Elle en gardait pour elle le douloureux secret et Otto, dans son infatuation naïve, ne s'en doutait pas.

Un jour il dit à Odile :

— Comme madame d'Averjean est aimable pour moi ! Vraiment je suis bien heureux de lui avoir inspiré l'affection qu'elle me témoigne en toute occasion, et de l'avoir fait revenir, si vite, de ses préventions.

Cette confiance fut pénible à Odile. Elle rendait le jeune homme un peu ridicule, comme le sont facilement les gens qui s'abusent sur l'effet produit par eux. Et puis, mademoiselle d'Averjean était contrariée de le voir compter sur une bienveillance qui lui était refusée ; alors, pour la première fois, approchant sur ce sujet de la vérité, elle répondit :

— Maman vous aime surtout parce que vous m'êtes cher.

— Je veux bien le croire, car cela me rend son attachement encore plus précieux, mais je crois aussi que, personnellement, je lui plais, ne le pensez-vous pas aussi ?

Il était vraiment difficile à détromper et une leur traversa l'esprit d'Odile, lui montrant qu'un

Particule et Particulomanie

Il faut bien s'amuser quelquefois, si graves que soient les événements qu'on traverse, puisque la sottise humaine ne connaît pas de limite.

Au surplus, c'est le *Mercur de France* qui nous y convie par la plume de M. Georges Maurevert, lequel nous offre, dans les numéros des 16 décembre et 1^{er} janvier, une étude très détaillée sur l'emploi et l'abus de la particule devant les noms. Ce qui lui a suggéré cette étude critique paraît être la mention que faisait le *Journal officiel* de la République française du 11 août dernier, de la requête d'un monsieur Martin — dame, il y a tant de Martin ! — dit N... qui aurait désiré placer la particule de entre son nom véritable et ce nom d'emprunt : N...

Quelques-uns savent peut-être que pareil fut le cas pour Paul de Cassagnac dont ce nom ne fut jamais le vrai. Son père porta toujours le nom de Granier auquel il lui plut d'adjoindre un jour, comme c'est le privilège d'un chacun, le nom de sa résidence champêtre. M. Granier de Cassagnac fils eut beau se battre en duel pour justifier le droit de porter ce nom, il ne le porta jamais qu'à titre de pseudonyme, comme il en eût été d'un tout autre nom qu'il lui aurait plu de choisir.

Si ce sujet ne nous a pas semblé indifférent et s'il nous a paru de quelque intérêt d'y arrêter l'attention des lecteurs du *Confédéré*, c'est que la particule n'est pas le monopole de la France aux traditions royalistes dont Alexandre Dumas décrivit si agréablement les préjugés gentilhommesques, nos cantons suisses et le Valais en bon rang, ont donné et donnent encore dans les panneaux tendus par la manie de la particule et des titres qui trop souvent lui font escorte.

Mais avant d'aborder cette partie plus spécialement nôtre du sujet, laquelle fera l'objet d'un article supplémentaire, tenons-nous en, pour aujourd'hui, à quelques-unes des considérations que nous fournit M. Maurevert. Il en est de pittoresques comme celle-ci qui montre bien qu'il n'y a pas que nous autres républicains pour sourire de cette faiblesse humaine. Nous sommes en excellente, souvent en très haute, voire en royale compagnie. Jugez-en plutôt par ce trait que cherche à émousser le délicat *Journal des Débats* :

Le savant Quatremère demanda à Louis XVIII d'ajouter un *de* devant son nom. « Je veux bien — dit Sa Majesté qui ne reculait pas devant une gaucherie — mais à la condition qu'au lieu de mettre le *de* devant votre nom, vous le mettiez derrière... » Le postulant, dit M. Maurevert, tourna agréablement l'équivoque royale en devenant M. Quatremère de Quincy. Or, il est inexact, s'écrie l'échotier des *Débats*, que M. Quatremère se soit appelé « de Quincy » seulement sous Louis XVIII. Son père reçut ses lettres de noblesse de Louis XVI. Dans sa famille, on l'appela dès sa jeunesse « de Quincy » pour le distinguer de ses frères. Ce qui clôt toute discussion, c'est que Quatremère fut membre du Conseil des Cinq-Cents, et qu'on lit à la date du 1^{er} prairial, an V, dans le *Journal des Débats*, le nom de M. Quatremère de Quincy.

Mais venons aux extraits de M. Maurevert qui a établi plusieurs vérités importantes ou curieuses et communément oubliées.

Ainsi se souvient-on, dit-il, que cette particule convoitée par tant de gens ne signifie pas grand-chose et n'implique nullement la noblesse ? Au moyen âge, ce n'était pas seulement les seigneurs, mais les vilains et même les serfs que l'on désignait couramment par le nom du lieu de leur résidence ou de leur origine. Jeanne d'Arc et son père Jacquot d'Arc n'étaient pas nobles le moins du monde : ils étaient originaires d'Arc-en-Barrois. Même observation pour Guillaume

de Lorris et Jean de Meung, les auteurs du « Roman de la Rose » : aucun d'eux n'était noble. Un d'Orléans, de la plus basse roture, était surnommé à Sceaux au XVIII^e siècle, etc. On a tort de railler les Duval ou les Dubois qui écrivent leur nom « du Val », « du Bois » ou même « du Boys » ; assurément ils ne sont pas gentilhommes, et tirent prosaïquement leur patronyme d'une particularité de l'habitation d'un ancêtre taillable et corvéable ; mais les vieux actes n'attachaient aucune importance à la particule ni, plus généralement, à l'orthographe. Ce n'est qu'au XVI^e siècle que cette bienheureuse particule a commencé à être prise pour essentiellement nobiliaire, alors qu'elle ne l'était que subsidiairement, parce que les seigneurs avaient accoutumé de porter le nom de leur terre. Cependant, le fabuliste, qui se nommait bel et bien Jean de La Fontaine, fut condamné à deux mille francs d'amende pour avoir usurpé non pas un patronyme, qui était parfaitement le sien, mais la qualité d'écuier, qui ne lui appartenait pas.

Avec ou sans particule, la rage de s'annobler est fort ancienne. Le premier roi capétien qui trafiqua des titres de noblesse, d'après M. Maurevert, est Philippe III le Hardi : la hardiesse n'était pas grande. La plupart de ses successeurs en vendirent à guichet ouvert. Sous Louis XIV en particulier, ce fut une vraie foire. Il procédait par fournées de quatre ou cinq cents. Le d'Horzier, où le premier quidam venu pouvait faire enregistrer ses armoiries moyennant finance, rapporta à lui seul vingt millions. M. Maurevert ne donne pas le rapport exact de l'opération qui changea l'argentier israélite Samuel Bernard en comte de Coubert, sous Louis XIV, ni celle qui, sous Louis XV, métamorphosa le fournisseur aux armées Cerf Berr en marquis de Tombelaïne. On conçoit que ces souverains aient tous décrété à maintes reprises des mesures sévères contre les faux nobles ; ils veillaient sur la poule aux œufs d'or et n'interdisaient pas aux manants de se muer en gens de qualité, mais bien de s'octroyer cette fantaisie sans passer d'abord à la caisse. De temps à autre, lorsque ladite caisse royale était à sec, ce qui lui arrivait souvent, le monarque décidait que les nouveaux gentilhommes ne pourraient continuer à se parer de leur gentilhommerie que moyennant un nouveau versement. Le filon était inépuisable.

Il l'est toujours, et M. Georges Maurevert estime que la République a bien tort de ne pas l'exploiter. La noblesse a été supprimée deux fois, en 1790 et en 1848. Elle prospère plus que jamais. Il y aurait eu environ 80.000 nobles en 1789 ; il y en aurait aujourd'hui 250.000, dont 100.000 au bas mot ne sont pas authentiques. Autrefois, sous l'ancien régime, il fallait payer. Aujourd'hui, il suffit de se commander un cent de cartes de visite. Par plaisanterie, Jean Lorrain s'en était fait graver au nom du « baron Jean Lorrain ». Il n'aurait tenu qu'à lui de conserver cette baronnie : personne ne l'en eût empêché. Personne n'empêche les Delafosse ou les Deshayes d'écrire leur nom en deux ou en trois mots, si cela les amuse, et de faire croire aux badauds qu'ils sont gentilhommes. Tout le monde peut ajouter à son nom celui d'une propriété, ou de sa ville natale, ou de son département, ou encore celui d'un vague et lointain parent, ou se fabriquer purement et simplement un pseudonyme d'allure aristocratique. Les gens qui en ont les moyens peuvent acheter un titre de comte du pape, et le porter en France, bien que le bref de la chancellerie pontificale indique en termes exprès qu'il n'est valable que dans l'enceinte du Vatican. Enfin, des lois du premier Empire et de la Restauration obligent les nobles plus authentiques à payer un droit de

succession nobiliaire ou taxe d'investiture ; mais la plupart s'en abstiennent.

Pourquoi, demande M. Maurevert, ne pas exiger cet impôt ? Pourquoi ne pas frapper les faux nobles des amendes prévues par d'autres lois ou décrets qui n'ont jamais été abrogés non plus ? On pourrait même instituer un tarif assez coûteux pour ceux qui préféreraient régulariser à tout prix... Notre confrère évalue la recette possible à plusieurs centaines de millions. Cela est à considérer. Ce snobisme est ridicule : on a le droit de vouloir qu'il soit productif.

(A suivre)

ECHOS

Pour la France.

Un après-midi du mois dernier, Mgr X., évêque d'un diocèse voisin de Paris, témoigna le désir de visiter l'hôpital militaire de la ville où il réside.

On s'empressa de le satisfaire.

M. l'administrateur reçut Monseigneur. Les pansements avaient été faits le matin. Malades et blessés reposaient. Tout était en ordre, on se félicitait de montrer l'hôpital à l'évêque sous un jour si favorable.

M. l'administrateur ne laissait à personne le soin d'ouvrir à Monseigneur la porte de chaque salle. Il ne remarquait pas l'embarras d'un infirmier qui eût bien voulu le détourner de certaine chambre occupée par un lieutenant blessé.

On arrive à cette chambre. M. l'administrateur pousse la porte et s'efface devant l'évêque.

Monseigneur regarde, voit dans le lit le lieutenant qui tourne vers le seuil une tête courroucée. Sous les draps, quelque chose se cache, se pelotonne, mais sur le traversin s'étale une abondante chevelure d'or.

Comment se trouvait-elle là ? Grâce à la complicité de l'infirmier. Il était persuadé qu'à cette heure, ordinairement si tranquille, nul ne viendrait déranger le lieutenant.

L'administrateur, derrière l'évêque, a tout vu : — Oh ! Monseigneur, fait-il.

Mais Monseigneur souriant : — Laissons-les ! Laissons-les ! Qui sait ? Mon Dieu ! C'est peut-être encore pour la France !

Conférence.

M. Lucien Descaves, apôtre des humbles et défenseur de nobles causes, a les conférences en horreur.

Cédant aux instances de M. Romain Coelus, il avait cependant, rapporte le *Cri de Paris*, accepté d'en faire une aux *Matinées nationales* de la Sorbonne.

Sujet : les tableaux comparés de Paris aux mois de décembre 1870 et 1916.

Pour suivre l'ordre chronologique, M. Descaves commença naturellement à exposer la situation lamentable des Parisiens à la fin de l'année terrible. Son intention bien patriotique était de prouver à ses auditeurs que leurs privations actuelles étaient fort légères auprès de celles que subirent héroïquement les assiégés de 1870.

Mais un des assistants qui, certainement, avait l'oreille dure, comprit que l'orateur parlait du Paris d'aujourd'hui.

— Il n'y a donc pas de censure pour les conférenciers ? cria-t-il.

Par un phénomène bizarre, qu'expliquerait peut-être le docteur Le Bon, auteur de la *Psychologie des foules*, deux ou trois vieux messieurs firent aussitôt chorus avec le mécontent.

— Nous venons ici pour être réconfortés, affirmèrent-ils.

— Vous n'avez donc qu'à m'écouter ! protestait M. Descaves.

costume ; au déjeuner, avec une robe de coton, porter ce pendentif endiamanté ? Fais comprendre à ton fiancé que tu le réserves pour les grandes occasions, que la mer peut nuire aux pierreries, invente ce que tu veux, mais, pour Dieu ! ne le mets pas à toute saute, à temps et à contre-temps !

Contrariée, Odile dut cependant se rendre compte que sa mère avait raison ; mais, privée de porter ostensiblement son vergismeinnicht, elle ne voulut le remplacer par aucun autre bijou, et laissa nu son joli cou, aux lignes souples et pures.

Quand Otto, en rentrant, la vit dans sa grande toilette, il eut un sursaut d'admiration. Elle était faite pour lui plaire, cette robe au ton chaud.

— Que vous êtes belle, vous êtes éclatante !

S'approchant et détaillant du regard toutes les recherches de sa mise, tout à coup, il eut un reproche :

— Oh ! chère, vous avez oublié quelque chose !

Madame d'Averjean prit sur elle de répondre :

— Son pendentif ? non, mais nous avons trouvé qu'il ne s'harmonisait pas bien avec cette robe.

La figure d'Otto revêtit une expression de violente contrariété ; mais Odile, lui prenant la main, l'entraîna un peu à l'écart, sur le balcon, et, là, entr'ouvrant très peu l'échancrure de son corsage, elle en tira, sous le tulle de la guimpe, le bijou allemand dont, par un artifice, elle avait prolongé la chaîne pour le cacher dans sa poitrine.

— Il ne me quitte jamais, dit-elle, et là, il est

Mais le tumulte était déchainé. Le conférencier avait beau crier en riant :

— Je suis aussi patriote que vous !... C'est justement contre le pessimisme que je veux parler !

Des vociférations couvraient sa voix. Et dans son cœur de vieux cocardier, plus il était hué, plus il était satisfait, car il constatait que le moral de son public n'avait nullement besoin d'être remonté.

— La *Marseillaise* ! réclama quelqu'un.
— Vous avez raison : la *Marseillaise* ! fit M. Descaves.

En la chantonnant lui-même, l'auteur de *Sous-ofts* quitta gaiement la tribune.

Et il rentra chez lui au bras de son jeune fils, récemment blessé et décoré de la croix de guerre.

La crise au jour le jour

Le prince de Bülow en Suisse

On donne les détails suivants sur le séjour que vient de faire à Lucerne le prince de Bülow, avant d'être rappelé à Berlin.

L'ancien chancelier de l'empire était revenu à Lucerne, accompagné par la princesse, son secrétaire Schäfer et deux domestiques. Son collaborateur politique, le baron Stöckhammer, l'avait précédé de trois jours.

L'hôtel de Lucerne, où le prince de Bülow était descendu, était devenu le centre des intrigues nouées par les agents de l'Allemagne. On y avait notamment installé une sorte de chancellerie temporaire. Dans un des grands salons de l'hôtel, travaillaient sans relâche les agents du prince.

De nombreux visiteurs, officiers allemands et civils, se pressaient dans son antichambre. Il déclarait que les audiences qu'il accordait n'avaient aucun but politique.

Il était évident que l'ex-chancelier se flattait de pouvoir exercer sur les pourparlers de la paix future une action prépondérante. Il est certain cependant que le prince de Bülow s'est heurté à des difficultés nombreuses. Il a eu à lutter notamment contre le désir de paix de l'Autriche.

Le prince de Bülow a été d'ailleurs extrêmement gêné au cours de ses pourparlers par les indications qu'il a pu sans peine tirer de l'attitude récente de l'empereur, lequel, en provoquant les pourparlers avec les souverains alliés aussi bien d'Autriche, de Bulgarie et de Turquie que de Bavière et de Saxe, a manifesté le désir d'assurer à l'Allemagne l'adhésion intégrale de ses collaborateurs et de leur promesse des compensations adéquates.

Il reste à se demander si de telles manœuvres tolérées sur notre sol sont conformes aux engagements que nous avons pris d'observer la plus parfaite neutralité ?

La 2^{me} division mobilisée

Les circonstances avaient permis au Conseil fédéral, d'accord avec la direction de l'armée, dit une note de Berne, de réduire sensiblement les contingents de troupes à la frontière.

Dès le début de l'année, le Conseil fédéral a jugé opportun de prendre des mesures de précaution plus étendues et a ordonné pour cette raison la mobilisation, pour le 24 janvier, de la 2^e division et des contingents de troupes non encore mobilisées des 4^e et 5^e divisions.

Le correspondant de Berne de la *Revue* lui écrit à ce propos :

La mobilisation de deux nouvelles divisions a provoqué, semble-t-il, dans tout le pays une émotion qui s'explique en première ligne par son caractère imprévu. Au Palais fédéral, où il était question depuis plusieurs jours d'une augmentation des effectifs mobilisés, l'impression est beaucoup moins accentuée et l'on y chercherait en vain trace d'agitation ou de nervosité.

Il serait certes excessif de chercher à expliquer la mesure prise par des considérations de caractère absolument général. Mais, en revanche, il serait absolument faux d'y chercher autre chose qu'une me-

encore plus près de mon cœur.

Il ne pouvait que sourire à cette grâce, mais les concessions, même les plus justifiées, n'étaient pas dans son caractère.

— Oui, dit-il, oui, mais pourquoi le dissimuler ? Ne le trouvez-vous pas assez beau pour le laisser voir, le jour où vous portez une plus élégante toilette ? ajouta-t-il, un peu piqué. La couleur d'une fleur, et surtout d'un bijou, n'est pas comme celle d'un ruban qui s'assortit à la robe ; ni cette raison suffisante pour que vous reléguiez ce pendentif dans votre corsage. En auriez-vous donc une autre ?

— Aucune, répondit Odile à voix basse, aucune que de céder à maman, qui vous a dit elle-même son avis. Mais pour moi, c'est le vôtre qui prédomine.

Et, détachant le pendentif des épingles qui en soutenaient la chaîne, elle le passa et le fixa autour de son cou où il apparut éclatant. Otto la regardait faire avec une visible satisfaction.

— Oh ! dit-il, très bien ! très bien ! Je trouve, moi, que cette fleur est ravissante, au contraire, avec cette robe couleur aurore !

Leur dialogue avait lieu en allemand. Odile, élevée par une bonne, puis par une institutrice alsacienne, parlait déjà couramment la langue germanique, et s'y était encore bien perfectionnée depuis qu'elle connaissait Otto.

(A suivre)

Français, lui, eût compris à demi-mot. Mais elle se reprocha cette idée rapide, reflet d'opinions pareilles, souvent énoncées par sa mère, et elle reprit :

— Peut-être ?... pourtant, je ne sais si je dois vous le dire, mais maman eût préféré me voir épouser un Français.

Otto eut un rire bruyant qui déconcerta un peu Odile.

— Oh ! dit-il, c'est qu'elle ne connaissait pas encore bien un Allemand.

Odile comprit qu'elle ne pouvait plus insister.

Otto dînait chaque soir avec madame et mademoiselle d'Averjean. Le plus ordinairement, c'était à la villa ; mais, quelquefois, ils faisaient la partie d'aller ensemble prendre leur repas dans un des grands hôtels du Touquet. Un jour, le baron de Brück invita sa fiancée et sa mère à dîner à l'Hermitage, dans son désir de les recevoir à son tour. Madame d'Averjean accepta pour faire plaisir à Odile.

Otto, qui avait passé l'après-midi avec elles, les quitta comme chaque jour, pour aller s'habiller, mais partit un peu plus tôt avec des airs énigmatiques qui amusèrent Odile, lui témoignant que le jeune homme voulait faire quelques préparatifs. A sept heures, il revint les chercher. Son attitude mystérieuse s'amplifiait d'une satisfaction évidente, qui pronostiquait une surprise. Il était en smoking, très élégant comme d'ordinaire, et portant bien la tenue de cérémonie. Odile aussi s'était habillée.

Elle avait une robe légère et soyeuse de ce ton framboise, en vogue à ce moment, et qui avait des teintes d'aurore. Une tunique de tulle plissé l'allégeait, sur laquelle retombait, pour la discipliner, une seconde tunique de crêpe de Chine découpée en dents aiguës, que bordait une passementerie de perles de même couleur. Le corsage, ample et flou, s'ouvrait sur une guimpe de tulle et se terminait à l'encolure par un col laitoné en dentelles, qui faisait au visage un très joli cadre. Seule, une ceinture de tulle brun coupait l'harmonie de cet ensemble et rappelait le chapeau, qui lui était pareil et se retrouvait hardiment de plumes « aurore ».

L'élégance de cette toilette seyait à la tournure distinguée de la jeune fille ; et sa carnation de blonde en supportait victorieusement le ton un peu violent.

Lorsqu'elle eut fini de s'habiller, Odile attacha à son cou le joyau, don de son fiancé. Madame d'Averjean, le voyant, se récria.

Ce bleu, ce vert, surtout, hurlaient dans cette robe rouge !

— C'est affreux, dit-elle à sa fille, mets ton collier de perles.

Odile résista. Otto l'avait priée de ne jamais quitter ce bijou.

— Qu'il t'ait choisi moins voyant, alors ! fit madame d'Averjean de mauvaise humeur, n'est-ce pas déjà assez ridicule de le voir, dès le matin, sur ta blouse de flanelle ; au tennis, sur la jaquettes de ton

sure de simple précaution : si le Conseil fédéral avait des craintes pour la sécurité nationale, il aurait ordonné la mobilisation de toute l'armée et non pas de deux divisions.

La vérité est entre les deux. Sans être renseigné, en effet, sur les intentions des belligérants, sans pouvoir contrôler tous les renseignements que leur presse donne sur les mouvements de troupes de l'adversaire, on doit admettre qu'un très grand effort militaire se prépare. Or, si cet effort devait se déclencher dans la région qui nous intéresse directement, dans la Haute-Alsace, notre frontière devrait être garnie assez fortement pour parer à toute tentative d'une troupe belligérante de pénétrer sur notre territoire. Les troupes qui y sont postées actuellement suffiraient-elles à cette tâche ? Le général ne le pense pas. Il estime que ce ne serait pas trop de la moitié de notre armée pour garder la frontière dans cette éventualité. Le Conseil fédéral a donné suite à sa demande, certain que le sacrifice demandé au pays était considérable, mais soucieux des devoirs que lui imposent ses responsabilités.

Tous contents !

Le correspondant bernois de la *Gazette de Lausanne* dit apprendre que, mercredi matin, l'ambassadeur de France et le ministre d'Allemagne sont venus successivement remercier le Conseil fédéral des mesures prises pour renforcer les troupes de la frontière.

Le *Corriere d'Italia* dit que la nouvelle mobilisation suisse sera favorablement accueillie en Italie.

Les journaux autrichiens, de leur côté, se montrent satisfaits des nouvelles mesures prises par l'autorité militaire suisse.

VALAIS

Les Valaisans à Fribourg. — Un professeur de l'Institut agricole de Péroles, à Fribourg, écrit aux journaux valaisans :

« Permettez-moi, au commencement de cette année, de venir exprimer, par la voie de votre journal, au canton du Valais tout entier, nos sentiments de sympathie et de reconnaissance, si bien mérités par les nombreuses marques de confiance qu'il nous prodigue depuis si longtemps.

Sous tous les rapports et spécialement au point de vue de l'enseignement, tant secondaire que supérieur, nous n'avons qu'à nous féliciter des Valaisans qui nous envoient régulièrement de nombreux jeunes gens toujours bien doués.

Aujourd'hui, en particulier, il nous est agréable de relever les noms des Valaisans qui suivent les cours de notre Institut agricole de Péroles, Fribourg, parce qu'ils furent tous en bon rang et que plusieurs même se sont particulièrement distingués.

Ce sont MM. Barras Joseph, Chermignon; Carruzzo Maurice, Carruzzo Léonce, Ducrey Denis, Maye Arthur, Rémondoulaz Arthur, Chamoson; Clerc Charles, Port-Valais; Roduit César, Saillon. »

N. B. — A la suite de ce communiqué, il apparaît que la direction laïque de l'École d'agriculture de Fribourg est supérieure à la direction ecclésiastique d'Ecône, en Valais, où la main d'œuvre est la principale occupation des élèves et où l'enseignement vient au second plan.

Pour preuve, une partie des élèves prédésignés ont fréquenté l'école d'Ecône et ont senti la nécessité de compléter leur instruction hors de leur canton.

Cours d'aviculture. — En vue de favoriser le développement de l'aviculture en Valais, le département de l'Intérieur fera donner à Monthey, Martigny et Sierre, par un spécialiste réputé, M. Cuénoud-Landolf, des cours théoriques et pratiques sur la poule, son élevage, son alimentation, sur les soins à lui donner, sur le choix des races, etc.

Les cours auront lieu comme suit :
Monthey, au Château, lundi 22 et mardi 23 janvier, de 10 h. 1/2 du matin à midi et de 2 h. à 6 h. du soir.

Martigny, Hôtel de Ville, jeudi 25 et vendredi 26 janvier, de 9 h. 15 à midi et de 2 h. à 5 h. 15 du soir.

Sierre, maison d'école, lundi 29 et mardi 30 janvier, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. du soir.

Les cours sont publics et gratuits. Il y aura exposition et démonstration d'emploi de matériel avicole.

Quoique les cours soient accessibles aux deux sexes, les ménagères et les jeunes filles sont spécialement engagées à y assister.

(Communiqué.)

Concours de ski à Ferret. — Un concours régional de ski aura lieu à la Neuvaz dimanche 28 janvier. Le Ski-Club de Martigny, qui l'organise, distribuera, comme l'année dernière, de jolis prix aux concurrents.

Le départ sera donné à la Neuvaz à 9 h. du matin. Que tous les jeunes skieurs d'Orsières ne manquent pas de participer à ce concours.

Ce dernier servira en outre à l'entraînement des équipiers prenant part, le 11 février, au challenge de Breilay.

Militaire. — Le commandement de l'armée a nommé sous-chef de l'Etat-major, en remplacement du colonel Bridler, nommé commandant de la 6me division, le colonel Sonderegger, jusqu'ici commandant de la brigade de montagne 3.

Courses de ski. — La section genevoise du C. A. S. fera vendredi, samedi et dimanche une ascension en ski au Torrenthorn. L'ascension de ce sommet aura lieu samedi avec le programme suivant :

Départ de Loèche-les-Bains à 6 h. du matin. 12 h., Hôtel Torrenthorn, dîner tiré des sacs, vin chaud à l'hôtel, montée à la pointe et retour à Loèche-les-Bains.

La section des Diablerets du C. A. S. effectuera en ski, dimanche, la course Orsières-Bagnes, par le Six-Blanc.

Samedi soir, coucher à Orsières. Dimanche, départ à 6 h. par Reppaz, les Arpalles et le col de Tzerzera. Midi, arrivée au sommet. Dîner tiré des sacs. A 2 h., départ par les mayens de Pazay et Bruson. Retour par Châble et Sembrancher. (Départ du train à 6 h. 44.)

Les membres de la section Monte-Rosa sont cordialement invités à se joindre à leurs collègues de Genève ou Lausanne pour ces courses qui réservent aux participants les joies d'un panorama d'hiver admirable et de superbes descentes en ski.

Sion. — Le pain. — Le prix du pain bis dans la commune de Sion est fixé dès ce jour 18 janvier à 0,58 le kilo et 0,29 le demi-kilo.

Les boulangers sont invités à remettre le pain aux clients sans emballage ; si un emballage est exigé, ils sont autorisés à le faire payer.

Il est entendu qu'à l'avenir le prix du pain suivra les fluctuations du cours de la farine.

L'Administration.

Nouvelles diverses

Encore un changement au ministère russe

Le général Belaief a été nommé ministre de la guerre en remplacement du général Chouvaïef.

Les journaux annoncent que M. Bork, ministre des finances, démissionnerait. M. Sazonof serait nommé ambassadeur à Londres.

Une rébellion en Tripolitaine

Le ministère italien des colonies publie le communiqué suivant :

Suleiman el Barouni, agitateur connu de Djebel, qui s'étant enfui de la Tripolitaine, y était rentré avec de l'argent des Turco-Allemands, se déclara envoyé par le sultan de Turquie pour organiser et diriger une révolte contre l'Italie. Il avait réuni contre les populations fidèles et contre les Italiens de Zouara et de Nouail trois fortes colonnes de différentes armes.

Comme les méhallas rebelles s'avançaient pour attaquer Zouara, le général Ameglio, afin de défendre les populations fidèles et de briser la coalition ennemie, ordonna le 15 janvier au général Latini d'attaquer les forces de Barouni.

Le 16 janvier, à 2 h. du matin, nos troupes prirent contact avec les gros des forces ennemies. Le combat proprement dit commença à 9 h. 30 et se poursuivit très vif jusqu'à 14 h. 30, contre les méhallas rebelles qui comprenaient plus de 5000 hommes.

La lutte fut âpre, mais l'enveloppement de l'aile droite ennemie décida de notre victoire. On croit que le total des pertes des rebelles est d'environ un millier de morts. Nos pertes ne sont pas importantes.

La vie à Berlin

Un Suisse qui vient de faire un séjour à Berlin décrit ses impressions dans le *Bund*. Les autos ont presque complètement disparu de la capitale allemande. Dans les services publics, les femmes, partout, ont remplacé les hommes ; jusqu'aux mécaniciens et aux chauffeurs, qui, sur le Métropolitain, appartiennent au sexe faible. Ces « employées » portent, pour plus de commodité, le costume masculin, avec la casquette plate.

La population est strictement rationnée. Il y a des cartes de pain, de graisse, de pommes de terre, de sucre, de viande, d'œufs et de savon. En novembre 1916, les Berlinoises avaient droit, par tête et par semaine, à 1900 grammes de pain, à environ 120 grammes de sucre, à 250 grammes de viande, à 60 grammes de beurre et 30 grammes de margarine, ainsi qu'à un œuf. Les poissons de mer jouent un rôle important dans l'alimentation, mais ils ont considérablement renchéri. Ainsi, un hareng, qui, avant la guerre, se payait dix pfennigs, en coûte aujourd'hui 70. Le lait et le fromage font presque complètement défaut. La viande se paie le double de ce qu'elle coûte en Suisse. Les prix maxima sont : 64 pfennigs pour le pain de 4 livres, 32 pfennigs l'œuf et 4 fr. 75 pour 50 kilos de pommes de terre.

Le lac des Pigeons

M. L. Courthion écrit à la *Tribune de Genève* :

L'industrie requiert un à un nos lacs montagneux. Aujourd'hui, elle prétend s'attaquer au lac de Daube (Dauben ou plutôt Tauben-See, lac des Pigeons) sur le col de la Gemmi.

Ce lac qui mesure plus de 1500 m. dans sa plus grande longueur et 600 m. dans sa plus grande largeur s'étale entre des mameillons rocheux à quelques pas au nord du point culminant du passage et s'encaisse derrière la haute paroi rocheuse qu'escalade, en partant de Loèche, le fameux chemin de Kandersteg. Entretenu par les eaux du glacier de Lämmer, qui s'accroche aux flancs du Wildstrubel, il constitue au milieu de ces solitudes un important réservoir d'eau d'un gris vaseux qui s'harmonise avec l'imposant et mélancolique paysage qui l'entoure et où paissent en liberté de nombreux moutons.

Une des particularités de ce lac, comme de son petit voisin de Schwarzenbach, est de n'offrir aucun écoulement à ciel ouvert, fait qui justifierait la supposition que leur infiltration dans les rochers ne serait probablement pas sans relation avec les abondantes sources chaudes qui amènent la création d'une des plus anciennes stations balnéaires de la Suisse.

Précisément, c'est le colonel Ribordy, l'un des propriétaires actuels de cette station, qui vient de se rendre acquéreur des droits de la commune de Loèche-les-Bains sur ce lac important, avec M. Girardet, ingénieur à Loèche. Cette entreprise d'exploitation du lac, placé à 2214 m., soit 800 m. au-dessus des Bains, ne risquerait-elle pas de ressembler à l'ineurie de la poule aux œufs d'or ? A l'ingénieur intéressé de répondre ! D'autant qu'il devient et deviendra de plus en plus vain de lutter contre l'exploitation industrielle des lacs et des cours d'eau. On a vu ce qui s'est passé à Barberine, où, après avoir beaucoup récriminé contre l'immersion du valon par une industrie privée, on a dû s'étonner que la Confédération n'eût pas songé elle-même à réquisitionner le même droit en vue de l'électrification de ses chemins de fer. Or, à cette électrification, il y a apparence que la loi de la nécessité nous poussera à grands coups d'aiguillon, surtout depuis les exemples que nous apporte la pénurie du charbon engendrée par la guerre.

Pour revenir au lac des Pigeons, le plus vaste de nos Alpes du Valais, et à son petit voisin le lac de Schwarzenbach, situé un peu plus bas, proche de la frontière bernoise, il n'est pas superflu de rappeler qu'ils ont inspiré divers poètes et écrivains. Quelques esprits rêveurs et fatalistes ont aimé à s'attarder sur les bords de ces miroirs mélancoliques où se reflète le front pâle des grands monts muets et froids, comme l'Altels, le Rinderhorn, le Lämmergrait et le chaînon du Trubeln, dont le Wildstrubel, le sauvage de la troupe, a légué son nom au nouvel hôtel du col de Gemmi.

Jusqu'à là, seule la petite auberge rustique de Schwarzenbach offrait un abri au passant, sur le parcours valaisan de la route. Bien qu'on en fasse remonter la construction actuelle qu'à 1840, un autre refuge, sans doute beaucoup plus simple et sommaire, y datait de date bien antérieure puisque le poète allemand Werner y a placé son fameux drame *Le 24 février*, lequel vit le jour en 1810, et qui a été considéré comme la conception la plus accomplie du fatalisme allemand.

Un autre dramaturge, le père Dumas, nous a tracé de la création de Werner, un résumé saisissant de ses *Impressions de voyage en Suisse*. Plus près de nous, Guy de Maupassant, dans une nouvelle intitulée *L'Auberge*, a fait vivre comme nul ne le saurait, l'intimité tragique des gardiens de ce refuge au milieu de ce paysage d'hiver. Non moins porté à la fatalité que son précurseur allemand, le puissant conteur normand a eu le secret de faire passer en nos âmes un nouveau frisson d'horreur d'autant plus profond que plus imprégné de naturalisme et, par suite de vraisemblance.

Il n'est donc pas hors de raison de rappeler ces impressions de grands écrivains à un instant où ces lacs tranquilles menacent de sortir, après tant d'autres, de leur paix solitaire pour refléter, au lieu des moutons paisants parmi les baïsses de rhododendrons et de myrtilles, de bruyantes installations des ingénieurs et des mécaniciens.

L. C.

N'oubliez pas :

1. Qu'en payant votre abonnement aujourd'hui même vous recevez un joli almanach.
2. Que l'almanach que vous recevez est gratuit.
3. Que vous n'aurez pas 30 centimes de frais à payer lorsque les remboursements seront envoyés.

L'Administration.

Spectacles et concerts

ROYAL BIOGRAPH MARTIGNY

Les amateurs de beaux spectacles feront bien de ne pas manquer les représentations de dimanche 21 janvier. La direction a obtenu le film « Sadounah » drame en 5 parties qui a partout grand succès.

Pour compléter le programme : Revue d'aviation, Gaumont-Actualités, « Calino et le petit restaurant ».

Prix des places à la portée de toutes les bourses. Le dimanche soir, le tram partant des C. F. F. à 8 h. 21 prolonge sa course jusqu'au Stand lorsqu'il n'y a pas de retard dans l'arrivée des trains.

« Piclette » à Monthey

Les deux représentations que le « Théâtre Vaudois » donnera dimanche 21 janvier à 2 h. 30 et à 8 h. 30, dans la salle du Cinéma Mignon, s'annoncent comme un gros succès.

Les retardataires pourront encore se procurer des places à l'entrée de la salle.

Grand Théâtre de Lausanne

Dimanche 21 janvier, à 2 h. 15, « Poliche » comédie en 4 actes d'Henri Bataille. C'est une bonne fortune pour les habitués des matinées que de pouvoir entendre la belle et émouvante pièce de Bataille. « Poliche » est une nouveauté des plus intéressantes. Elle n'a été jouée, en effet, pour la première fois à Lausanne que jeudi dernier. Nos confrères lausannois ont dit tout le bien qu'ils pensent de la pièce et de l'interprétation, qui est de premier ordre.

BIBLIOGRAPHIE

Sillon romand, journal agricole illustré, avec son supplément *Le Petit Sillon*, paraissant deux fois par mois. Fr. 3.50 par an. — Administration 3, rue Pichard, Lausanne.

Sommaire du No du 16 janvier

Question économique agricole. Charcuterie industrielle et charcuterie domestique (suite). Nos atterages (suite). L'alimentation du bétail en temps de guerre. Fièvre aphteuse et bétail de boucherie. Potamochoerus africanus (ill.) Echange de pommes de terre pour semences. Ne laissons aucune parcelle de terre sans culture. Arboriculture. Fermeture de barrière (ill.) Le cheval. Mulet et bardot (ill.) Couches. Choux de Bruxelles. Les communications officielles. Nouvelles agricoles.

Qui veut aller loin ménage sa monture

Autrement dit, pour appliquer ce précepte à la vie qui n'est, somme toute, qu'un voyage un peu plus long qu'un autre, ménageons, entretenons soigneusement nos forces si nous voulons arriver et, bien entendu, dans de bonnes conditions, à un âge avancé.

L'usure de l'organisme a des causes multiples, on l'oublie trop souvent. La croissance, les intermédiaires, le retour d'âge en sont les causes naturelles auxquelles viennent s'ajouter les excès que nous commettons volontairement ou malgré nous et les fatigues, les soucis, les chagrins, que nous ne pouvons éviter.

C'est, on ne saurait trop le répéter, notre négligence à réparer les ravages que toutes ces causes opèrent dans notre organisme qui fait la plupart du temps de notre vieillesse une si triste période de souffrances et d'infirmités.

Entretenez son organisme, c'est donc ménager sa monture, c'est être certain d'arriver au terme du voyage en bon état. Pourquoi négliger de le faire, alors que cela est si simple par l'usage régulier des Pilules Pink, qui reconstituent, rajeunissent littéralement l'organisme en alimentant les sources de sa vigueur et de sa résistance, c'est-à-dire le sang et le système nerveux. Empêcher que le sang ne s'altère, ne s'appauvrisse et que les nerfs ne s'affaiblissent, tout est là. Si vous y parvenez — et vous y parviendrez certainement avec les Pilules Pink, universellement appréciées comme régénérateur du sang et tonique des nerfs — vous conserverez toujours un parfait équilibre physique.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse : MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève. 3 fr. 50 la boîte ; 19 fr. les 6 boîtes, franco.

BÉGALEMENT

Monsieur L. Fellay, du Châble écrit :

« Mon garçon Léon fait des progrès et ne bégale pour ainsi dire plus. Je n'ai que des remerciements à vous faire et je ne pourrai qu'encourager ceux qui en auront besoin. » Un dernier cours à Martigny commencerait si les inscriptions sont assez nombreuses. Inscriptions dans les deux jours à l'Institut Pente, act. à Sion, Hôtel de la Gare.

M. B., pasteur

nous écrit : « Je suis émerveillé de l'efficacité des **Pastilles Wybert-Gaba** contre l'enrouement, la toux, les catarrhes, etc. Elles sont sans rivales. Adressez-moi immédiatement, je vous prie, deux boîtes de Pastilles Gaba véritables. »

Exigez les véritables Pastilles Wybert-Gaba, invariablement en boîtes bleues. En vente partout.



Fumez les Cigares Frossard « Pro-Patria »

NEURALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE
KEFOL REMÈDE SOUVERAIN **KEFOL**
Boîte (10 paquets) fr. 1.50 - Toutes Pharmacies

Royal Biograph - Martigny

Matinée 2 h. 1/2 Soirée 8 h. 1/2

Programme du Dimanche 21 Janvier 1917

REVUE D'AVIATION, actualité syndicale

Gaumont-actualités

SADOUNAH

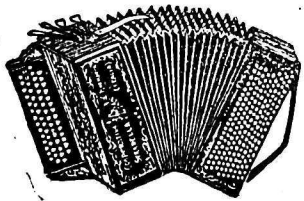
drame en 5 parties

Callino et le petit restaurant, comique

Fabrique spéciale d'ACCORDÉONS

de tous systèmes

Cooperativa L'Armonica „STRADELLA" (Italie)



La meilleure marque mondiale comme solidité, élégance et forte sonorité. Doubles et triples voix, lames en acier garanties 3 ans; soufflet recouvert de satin avec protège-coins en métal à tous les plis et mécanique spéciale aux basses avec tous les perfectionnements les plus modernes.

Réparations. — Catalogue gratis et franco.

Seul dépositaire pour la Suisse: VICTOR GIBELLI, professeur d'accordéon, rue du Grand St-Jean, 22, au 3^{ème} étage, Lausanne.

Avant de contracter une assurance, contre les accidents ou vis-à-vis des tiers, demandez conditions et prix à

La Mutuelle Vaudoise

Galeries du Commerce, Lausanne

Durée de l'engagement: un an seulement; faculté de résiliation, moyennant avis préalable de 3 mois avant le 31 décembre de chaque année.

En 1915 il a été réparti 50% du bénéfice laissé par chaque assuré, sous déduction des frais généraux de l'Association.

Sociétés et Corporations diverses, demandez NOS CONDITIONS SPÉCIALES.

Banque de Brigue

Brigue

Capital-Actions Fr. 1.000.000.—

entièrement versé

Réserves Fr. 340.000.—

Compte de chèques postaux II. 453

La Banque accepte des dépôts:

en comptes-courants à 3 1/2 - 4 %;
sur carnets d'épargne à 4 1/4 % à partir du 1^{er} juillet;
contre obligations à 4 1/2 % en coupures de Fr. 500 et de Fr. 1.000.—

Tous les fonds des dépôts d'épargne et des obligations sont placés contre bonnes garanties hypothécaires en Suisse.

Location de cassettes dans la chambre forte

Pour le Bas-Valais, les dépôts peuvent être effectués sans frais pour notre compte chez notre Administrateur: Monsieur Jules Morand, avocat à Martigny.

Transports funèbres

à destination de tous pays

A. MURITH - GENÈVE

Cercueils et couronnes mortuaires de tous genres et de tous prix

Hubert RIONDET, représentant à Collombey

Louis BARLATEY, dépositaire à Monthey

Magasins et dépôts à

MONTHÉY (Valais)

Démarches et renseignements gratuits

VINS EN GROS

A. ROSSA - Martigny

Vins blancs et rouges de 1^{er} choix, aux prix les plus avantageux

Maison très connue et de toute confiance

Timbres en caoutchouc à l'Imprimerie Commerciale, Martigny.



SOUFFREZ-VOUS

de MAL de GORGE, RHUME, BRONCHITE, RHUMATISME, LUMBAGO, TORTICOLIS, NÉURALGIE, POINT DE CÔTÉ ou de toute autre affection causée par le froid?

EMPLOYEZ LE

THERMOGÈNE

C'est un remède sûr, facile, prompt. Il n'impose aucun repos ni régime et dispense des drogues si nuisibles à l'estomac. Il suffit d'appliquer la feuille d'ouate sur le mal, de façon qu'elle adhère à la peau.

REFUSEZ

toute imitation ou contrefaçon du Thermogène comme vous refuserez une fausse pièce de monnaie.

La boîte: Fr. 1.50 — Dans toutes les pharmacies

Union de Banques Suisses

Succursale de LAUSANNE

(anciennement Banque Ch. Masson & Cie S. A.) Place St-François, 2

Sièges: ZURICH — WINTERTHUR — ST-GALL

Capital-actions versé: Fr. 36.000.000.—

Réserves: » 10.200.000.—

Nous recevons des FONDs EN DÉPÔTS aux meilleures conditions en compte-courant et en compte de chèques à vue avec ou sans commission;

en compte à 7 jours, 1 mois ou plus de préavis, à la convenance du déposant, ou pour une durée fixe à déterminer.

Nous délivrons des CERTIFICATS DE DÉPÔTS

nominatifs ou au porteur, avec coupons annuels ou semestriels

à 2 ans	intérêt	4 1/2 %
à 3 ans	»	4 3/4 %
à 4 et 5 ans	»	5 %

Garde et gérance de titres, Gestion de fortunes, Placements de capitaux, Achat et vente de titres, Garde de dépôts cachetés. Encaissement de coupons, Obligations et effets suisses et étrangers.

Ouverture de crédits commerciaux avec ou sans garantie Avances et prêts contre nantissement ou contre cautionnement Escompte d'effets de commerce

Achat et vente d'effets de change et de chèques sur l'Etranger Change de monnaies étrangères

Emission de lettres de crédit sur la Suisse et l'Etranger

Grande Teinturerie de Morat et Lyonnaise, Lausanne (S. A.)

Teintures de Costumes tout faits dans les nuances les plus modernes. Lavage chimique de robes de soie, de toilettes de soirées, gants, plumes, boas, etc. Vêtements de Messieurs remis à neuf. Maison de 1^{er} ordre ayant obtenu les plus hautes récompenses en Suisse. Service rapide. Prix modérés.

Dépôts à Martigny-Ville: Mme A. Sauthier-Cropt, négt. A Martigny-Bourg: Mme Vve A. Chappot, négt. A St-Maurice: Mlle Rappaz, modes. A Sierre: Les Hoirs de Deff. Pellanda, avenue de la gare. A Montana: M. Find. Sportighouse, à l'Edelweiss. A Monthey: M. Célestin Castelli, négt. A Loèche: M. Ferdinand Roussi, négt. A Viège: Herrn J. P. Anthamatten, Schneidermeister.

Si vous voulez être bien servi pour vos travaux d'impression, adressez-vous à l'Imprimerie Commerciale, Avenue de la Gare, Martigny

La aFbrique de carbure à Vernayaz cherche, pour entrée de suite 2 mécaniciens et 1 soudeur à l'autogène

S'adresser à la Direction de la Fabrique.

On demande à acheter piano usagé

Payement comptant. Indiquer marque et prix sous P3324M à Publicitas, Montreux.

A vendre une campagne

à Challex, de 29 poses, d'un seul bloc, eau dans la cour, de nombreux arbres fruitiers, foin dans la maison. Prix avantageux. S'adresser à M. Jappel, à Challex (Ain, France).

Cuisinière

On demande une personne de toute confiance et sachant faire la cuisine. Adresser les offres avec certificats à M Gust. Ducrey, à Martigny.

CINÉMA MIGNON - MONTHÉY

Dimanche 21 janvier

En matinée à 2 h. 30

et en soirée à 8 h. 30

DEUX REPRÉSENTATIONS données par le

Théâtre Vaudois

Le plus grand succès de rire connu

PICLETTE

Pièce vaudoise en 3 actes de Marius Chamot

Trois Poires blettes

Farce vaudoise inédite de M. Chamot

Prix des places: Fr. 1.—, 1.50 et 2.—

Billets à l'avance au café de la Place, à Monthey.

Billes et branches de noyer, plane et poirier

sont achetées à de bons prix

par la Fabrique de bois de socques Charles Claret, Martigny.

1109

Coffres-forts incombustibles depuis Fr. 75.— à murer depuis Fr. 60.—

F. TAUXE, Malley, Lausanne

Règles

Méthode infailible contre retards

Discretion

Ecrire à H. NALBAN, pharmacien, Petit-Lancy, Genève.

Séateurs

avec lames en acier anglais forgé, garanti, mod. Suisse fr. 3.50

» 21 cm. » 4.—

» Valais 22 cm. 5.—

» soigné 23 cm. 6.—

Mod. Vevey fr. 6.—

» Neuchâtel, extra fort, 21 cm. » 6.—

» id. extra fort, 23 cm. 6.50

» Le Parisien, extra fort 7.—

» » (breveté) 20 cm. 6.—

» » » 22 » 6.50

» » » 23 » 7.—

» » » 25 » 7.50

Catalogue gratis

Louis ISCHY, fabricant, Payerne

Farine d'os

très fine, très pure, 26.4% de protéine, 10% de graisse, très recommandée pour tout bétail.

30 ct. le kg.

en sacs de 10, 25 et 50 kg.

Parc Avicole, Sion

Souffrez-vous Névralgies, Douleurs

Prenez les

Pastilles Jeanne d'Arc

aux plantes concentrées

En vente dans toutes les pharmacies

BEX

Avis de mise en location

Le jeudi 8 février 1917, à 2 h. de l'après-midi, au Café de l'Hôtel de Ville, la Municipalité de Bex fera procéder par voie d'enchères publiques à la mise en location, pour le terme de six ans et aux conditions qui seront lues avant les opérations, de la Maison de Ville et de ses dépendances: pressoir, bûcher et jardin.

Cet établissement est situé au centre des affaires. Il comprend: café au rez-de-chaussée et grande salle à l'étage. Comme bâtiment partiellement affecté aux services publics communaux, l'Hôtel de Ville est le lieu désigné pour les mises publiques et de nombreuses réunions et assemblées.

Bonne clientèle. Bénéfices assurés à prendre sérieux.

Entrée en jouissance: 1^{er} octobre 1917.

Bex, le 19 janvier 1917.

GREFFE MUNICIPAL.

On demande à louer

une montagne

de préférence dans l'Entremont. A la même adresse, on vendrait un fourneau en caille à bas prix.

S'adresser au « Confédéré » en ajoutant 20 ct. pour la réponse.

A vendre un joli chien d'une année, bon gardien, petite race. S'adresser à Eg. Tinturier, ferblantier, à Monthey.

On demande pour Lyon (France) des

Maçons

1 fr. l'heure

Forgerons

1 fr. l'heure

Manœuvres

fr. 0.75 l'heure

Voyage remboursé.

S'adresser au Bureau d'entreprise Ignace Dubuis, St-Marie, Sion, jusqu'au 26 janvier.

Ramoneur

La commune de Brigue cherche un ramoneur.

S'annoncer directement à la chancellerie communale où l'on peut avoir tous les renseignements à ce sujet.

L'Administration.

Domestique

On demande une personne de toute confiance sachant traire et soigner un cheval.

Adresser les offres avec certificats à M. Gust. Ducrey, à Martigny.

Nourrissez vos poules avec l'



32 ct. le kg.

en sacs de 25 et 50 kg.

En même quantité, Graines mélangées, 50 ct. le kg.

Parc avicole, Sion

La Petite Revue

est envoyée

à tout nouvel abonné

d'un an pour l'année 1917

La Petite Revue

paraît actuellement 3 fois par semaine, le MARDI, le VENDREDI et le DIMANCHE matin.

C'est le meilleur marché des journaux paraissant 3 fois par semaine.

Prix d'abonnement:

Edition 3 fois par semaine

4 fr. 50 par an. — Edition

2 fois par semaine (mardi et vendredi) 3 fr. par an.

Bien indiquer l'édition désirée

On s'abonne à l'Administration

de la Petite Revue à

Lausanne ou par versement de

4 fr. 55 ou 3 fr. 05 à notre

compte de chèques postaux II. 76.

Cartes de visite
Cartes de fiançailles
Etiquettes de vin
à l'Imprimerie Commerciale,
Martigny.